





LES  
 SUBMISSIONS  
 FAICTES AV ROY  
 PAR LE SIEVR DVC  
 de Rohan, & par les Deputez de  
 ceux de la Religion pretenduë  
 Reformee du bas Languedoc.

*Avec la publication de la Paix, & l'entree  
 du Roy dans Montpellier.*



A PARIS,  
 Pour la vefue Abraham Saugrain, en l'Ifle du  
 Palais au coin de la rue de Harlay.

---

M. DC. XXII.

*Avec Permiſſion.*

# EXHIBITION

## OF THE

MANUSCRIPTS

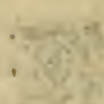
OF THE

ROYAL SOCIETY

OF LONDON

At the Royal Society of London, on the 15th of June 1841.

By the Hon. the President, Sir John Herschel, Bart.



Printed by W. Clowes and Sons, 7, St. Dunstons Hill, London.

Price 1s. 6d. per copy.

W. Clowes and Sons, 7, St. Dunstons Hill, London.

1841.



LES SUBMISSIONS  
 faiëtes au Roy, par le sieur  
 Duc de Rohan, & par les  
 Deputez de ceux de la Reli-  
 gion pretenduë Reformee,  
 du bas Languedoc.

*Avec la publication de la Paix, &  
 entree du Roy dans Montpellier.*

**L**E N execution de ce  
 que Monsieur le Duc  
 de Rohan, auoit of-  
 fert & promis de  
 faire apres qu'il eust ramené les  
 Deputez d'Vsez, de Nismes &  
 des Seuenes, tous disposés de se  
 soubz-mettre à la disposition  
 du Roy. Il s'en vint dez le Mar-  
 dy au soir au quartier du Roy,  
 d'où la pluspart de ceux de la

Cour s'estoient desia retirez en leurs logements: de sorte qu'il trouua le Roy presque tout seul, il se mit à deux genoux deuant sa Maiesté, luy demandant pardon des armes qu'il auoit porté, contre son seruice. Le Roy luy dit qu'il fut plus sage à l'aduenir, & qu'il vouloit oublier les choses passees, & l'ayant fait leuer changerent de discours, & vne demye heure apres ledit sieur de Rohan se retira au quartier de Monsieur le Connettable, ou il coucha.

Le lendemain Mercredy matin il rentra dans la ville de Montpellier, & en ressortit bien tost apres avec le sieur de Callogne gouuerneur d'icelle, & tous les Deputez desdites villes, lesquels s'en vindrent

supplier le Roy de leur donner  
 la Paix & leur pardonner les  
 fautes passees, il les presenta a  
 sa Maiesté deuant laquelle ils se  
 mirent tous à genoux deman-  
 dant pardon & la Paix, par la  
 bouche dudit sieur de Callo-  
 gne qui parla pour tous, estant  
 tousiours a genoux. Le Roy lui  
 respondit que volontiers il leur  
 pardonnoit, à condition qu'ils  
 fussent plus sages à l'aduenir  
 qu'ils n'auoient esté, qu'ils luy  
 feussent bons subiets, & qu'il  
 leur seroit tres bon Roy, &  
 apres s'approcherent les vns  
 des autres à la personne du  
 Roy pour luy faire les submis-  
 sions. Premièrement, ledit  
 sieur de Callogne, puis les De-  
 putez des Seuenes, & apres  
 ceux d'Vsez, & de Nismes : &



finalement ceux de Montpel-  
lier, tous lesquels le Roy re-  
ceut avec sa clemence & beni-  
gnité accoustumee, & puis les  
fit leuer & commanda l'exe-  
dition de la Declaration de la  
Paix.

Le mesme iour apres le dis-  
né, Monsieur le Connestable  
entra dans la ville avec Mes-  
sieurs les Mareschaux de Cre-  
quy & de Bassompierre & qua-  
tre mille hommes<sup>s</sup>, tant des  
Gardes que des Suisses, qui se  
faisirent des portes, des Maga-  
zins, du Canon: & de deux Ba-  
stions des principaux.

Et le soir mesme, le Grand  
Preuost y entra avec tous les  
Archers, & fit publier vne Or-  
donnance du Roy concer-  
nant la Paix, qu'il auoit accor-



dee a son peuple. Les Maref-  
 chaux des logis eftant entrez  
 quant & quant luy pour exer-  
 cer leurs charges, & marquer  
 les logis accouftumez, comme  
 ils firent.

Le lendemain au matin, les  
 gens de guerre qui eftoient  
 dans la ville fortirent tous en-  
 femble, en nombre de douze  
 cens en fort bon equipage, &  
 furent receus par le fieur de la  
 Curee avec partie de la Caua-  
 lerie du Roy, lequel les con-  
 duifit iufques ou ils defire-  
 rent.

L'apresdisnee sur les quatre  
 heures, le Roy y entra avec  
 toute fa Cour fans beaucoup  
 de ceremonies, attendu le  
 temps de l'Eftat des affaires.  
 Le peuple criant de tous co-

stez , VIVE LE ROY ET  
MISERICORDE, avec beau-  
coup de tesmoignage de re-  
pentance de son obtination,  
plus que l'on n'eust pas pensé.

Le Roy faisoit estat d'y se-  
journer deux ou trois iours, &  
puis s'en aller par Nismes a  
Beucaire, où il auoit mandé  
les Estats, pendant lesquels sa  
Maiesté desseignoit d'aller  
voir la Prouence, & puis se  
rendre à Lyon le plustost qu'il  
le pourra.

F I N.

24

32/2

